



Étudiant·es en échange - Inscrivez-vous !

L'Université Rennes 2 dispose de plus de 200 accords Erasmus et d'une soixantaine de conventions bilatérales pour des mobilités d'études. Les étudiant·es sélectionné·es par leur université pour venir étudier à l'université Rennes 2 dans le cadre d'un programme d'échange doivent réaliser un certain nombre de démarches.

Procédure d'inscription pour les étudiants en échange

Pour s'inscrire en tant qu'étudiant d'échange :

- Consultez votre université d'origine pour connaître sa procédure de candidature.
- Votre université informera la Direction des Relations Internationales de l'Université Rennes 2 de votre sélection.
- La Direction des Relations Internationales de l'Université Rennes 2 vous enverra alors **sa procédure d'inscription ainsi que le lien vers le portail d'inscription par e-mail**.

Date limite d'envoi du dossier de candidature, signé et tamponné par votre coordinateur d'origine : **15 mai** pour le 1^{er} semestre et **15 octobre** pour le 2^e semestre.

Exigences académiques

Afin de profiter au mieux du séjour à Rennes 2, en cours et dans la vie de tous les jours, les étudiants en échange doivent avoir un **niveau B2 en français**. Veuillez noter qu'un niveau B1 minimum est requis, et que les étudiants qui ont un niveau B1 devront suivre des cours du soir de français au CIREFE pendant le semestre (un semestre est offert gratuitement aux étudiants d'échange).

Cette exigence ne concerne pas les étudiants qui suivent des cours intensifs de français payants au CIREFE, qui peuvent être suivis à partir du niveau A1.

Cours de français (CIREFE)

Les étudiants en échange peuvent apprendre le français au CIREFE (Centre International Rennais d'Etudes de Français pour Etrangers). Situé sur le campus principal de Rennes 2 (Villejean), les cours s'adressent aux étudiants non francophones qui souhaitent apprendre le français, la civilisation et la culture françaises.

Le CIREFE propose

- des **cours de soutien linguistique de français** : 4 heures par semaine, le soir (un semestre est offert à tous les étudiants en échange), 6 ECTS
- des **cours intensifs** : plusieurs niveaux de compétence, 16 à 20 heures par semaine (les étudiants devront payer les frais d'inscription associés à ces cours).

Les étudiants d'échange peuvent indiquer dans leur formulaire de candidature qu'ils souhaitent s'inscrire à ces cours (soit les cours de soutien de français, soit les cours intensifs de français, mais pas les deux). Les étudiants qui s'inscrivent devront passer un test de niveau afin de déterminer le groupe dans lequel ils seront inscrits.

Plus d'informations sont disponibles sur le [site du CIREFE](#).

Choix des cours dans les départements

Les étudiants internationaux en échange peuvent choisir des cours dans **deux départements différents** (liés à leur programme d'études), avec un maximum de **36 ECTS par semestre**. Les cours ouverts aux étudiants en échange sont répertoriés dans un **catalogue spécifique**, que vous pouvez télécharger ci-contre.

Les étudiants qui suivent des cours dans les départements (domaines d'études) pendant la journée peuvent également suivre des cours du soir de perfectionnement linguistique du CIREFE. Ces cours sont gratuits pendant 1 semestre pour tous les étudiants d'échange et sont crédités de 6 ECTS (après réussite aux examens).

Les étudiants qui suivent des cours intensifs de français payants au CIREFE ne pourront pas suivre les cours dispensés dans les départements (quelques exceptions sont possibles pour les étudiants ayant un niveau de français élevé).

Relevé de notes

Une fois que les étudiants ont terminé leurs vos cours et examens, la Direction des Relations Internationales peut établir un relevé de notes. Il sera ensuite disponible sur le portail en ligne de l'étudiant. Il sera délivré au plus tard 8 semaines après la fin de la période d'évaluation à l'Université Rennes 2.

Les étudiants en échange qui ont échoué à leurs examens (notes inférieures à 10/20) peuvent repasser leurs examens en juin pour essayer d'améliorer leurs résultats. Les examens de rattrapage ont lieu uniquement en juin et à l'Université Rennes 2, même pour les étudiants qui étaient en programme d'échange au cours du 1er semestre (semestre d'automne).

Contact

Direction des relations internationales

international@univ-rennes2.fr

Semaine d'accueil pour les étudiant·es en échange

À votre arrivée à Rennes, vous pourrez recueillir de nombreuses informations pendant la **semaine d'accueil** organisée par la direction des relations internationales au début de chaque semestre. Cette **semaine d'intégration et d'orientation** est obligatoire pour les étudiant·es en programme d'échange. De nombreuses réunions d'information sont organisées, ainsi que des **visites**, pour vous faire découvrir le campus, la ville, et les environs touristiques.

Fichiers associés

[Catalogue de cours pour les étudiant·es en échange 2024-2025](#)

[Calendrier universitaire 2024-2025](#)

[Liste des référent·es administratif·ves dans les composantes 2024-2025](#)

[Liste des coordinateur·rices 2024-2025](#)

[Guide des étudiant·es internationaux·ales 2024-2025](#)

À voir aussi

- [Présentation vidéo de la Direction des Relations Internationales \(DRI\)](#)

- [Présentation vidéo du CIREFE](#)